

# La filière forêt-bois :

- un atout pour la Bourgogne-Franche-Comté
- porté par les territoires ruraux

La Bourgogne-Franche-Comté est une des régions les plus boisées de France. C'est aussi celle où la filière forêt-bois pèse le plus dans l'économie régionale : 19 200 salariés y travaillent, soit 2,2 % des salariés de la région. Les entreprises de sciage et travail du bois et celles de la construction bois concentrent près de la moitié des salariés de la filière et produisent plus de la moitié de la richesse dégagée. Quelques gros employeurs appartenant à des groupes nationaux et internationaux côtoient un grand nombre d'entreprises sans salariés. Ces dernières années, la filière a été un peu moins touchée par les réductions d'effectifs que d'autres secteurs. Toutefois, certaines activités, notamment la fabrication de meubles, souffrent d'une conjoncture défavorable et de la concurrence internationale.

Du plateau nivernais et du parc naturel régional du Morvan à l'ouest au contrefort du massif des Vosges au nord-est et au massif du Jura au sud-est, la forêt s'étend sur 1,73 million d'hectares en Bourgogne-Franche-Comté et occupe plus du tiers du territoire. La région se classe ainsi à la cinquième place des régions françaises pour sa surface en forêt et à la troisième pour son taux de boisement. La récolte en bois commercialisée par les professionnels (hors auto-consommation) y est abondante. Avec 13 % du volume national en 2015, elle place la région au quatrième rang derrière la Nouvelle-Aquitaine, le Grand Est et Auvergne-Rhône-Alpes. Si les essences feuillues couvrent 72 % des surfaces boisées, avec une prédominance du chêne (40 %), ce sont les essences résineuses (épicéa, sapin et douglas) qui assurent plus de la moitié de la récolte en bois régionale. Cette situation s'explique par des cycles d'exploitation plus courts dans les forêts résineuses (40 à 60 ans) que dans les forêts feuillues (80 à 120 ans) et une demande plus forte de résineux pour la construction bois. Elle est aussi liée à des marchés sans grande valeur sur le hêtre, le bois énergie et les bois de qualité secondaire produits surtout à partir de feuillus.

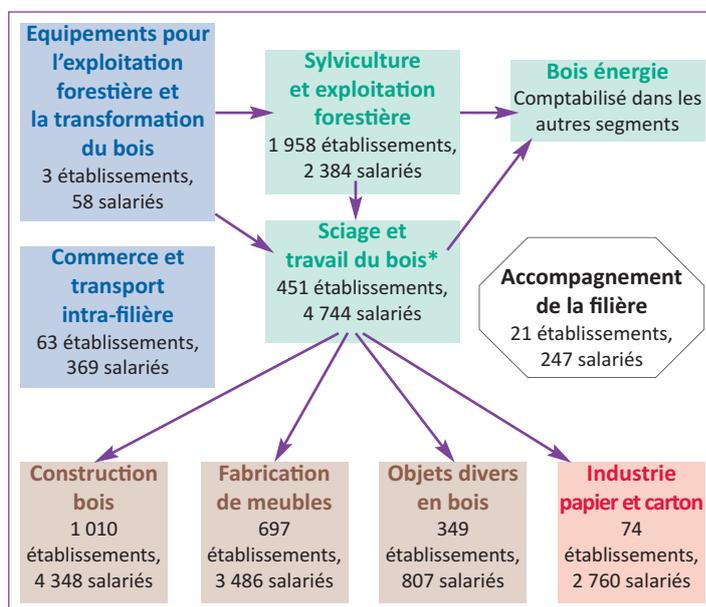
## Une grande diversité d'activités

La forêt est source de richesse économique par l'exploitation du bois en tant que matériau et source d'énergie. Elle fournit aussi de multiples services éco-systémiques contribuant à la protection des sols et de la biodiversité et à la régulation du climat. Sa gestion constitue ainsi un enjeu majeur pour les territoires en accord avec les objectifs de la stratégie Europe 2020 (définitions). C'est dans ce cadre qu'un contrat forêt-bois pour les dix prochaines années est initié en Bourgogne-Franche-Comté. Il constitue la déclinaison régionale du Programme national de la forêt et du bois et du Contrat stratégique de filière.

La filière forêt-bois recouvre toutes les activités contribuant à la gestion de la forêt et à la fabrication de produits issus du bois. Elle s'organise autour de dix segments. En amont, la filière regroupe la sylviculture et l'exploitation forestière en charge de la gestion de la forêt et de la fourniture de bois brut ; on y trouve également le sciage et travail du bois qui constitue l'essentiel des activités de première transformation. De ces activités découlent celles de seconde transformation : construction bois, fabrication de meubles et objets divers en bois. Les sous-produits, générés aux différentes étapes de l'exploitation et de la transformation du bois, peuvent trouver des débouchés dans l'industrie du papier et du carton, des panneaux de particules ou être

valorisés en bois énergie. La production de cette source d'énergie, en plein essor et en cohérence avec les politiques de développement durable, constitue une activité généralement connexe qui participe à l'équilibre économique des entreprises de la filière. En Bourgogne-Franche-Comté, le bois génère 80 % de la production d'énergie renouvelable. Enfin, des activités de soutien telles que la fourniture de biens d'équipement, commerce, transport intra-filière ainsi que les structures spécifiques de formation et d'accompagnement des professionnels complètent cette palette d'activités.

## 4 630 établissements et 19 200 salariés dans la filière forêt-bois

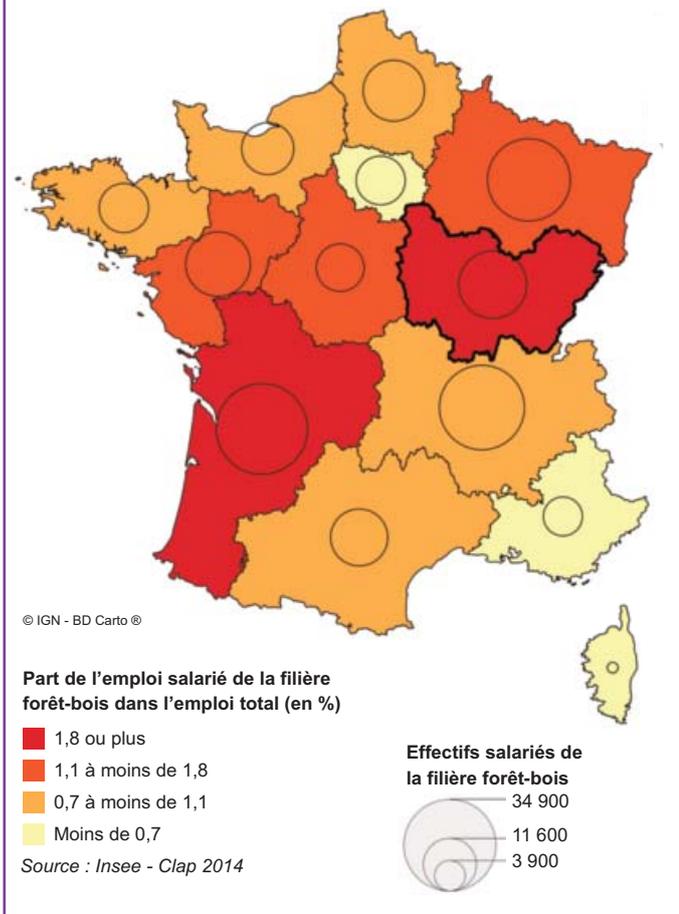


Acteurs économiques selon l'activité principale (% des salariés de la filière)

<b>Amont et 1ère transformation</b>	2 409 établissements, 7 128 salariés 37 %
<b>Seconde transformation</b>	2 056 établissements, 8 641 salariés 45 %
<b>Industrie papier et carton</b>	74 établissements, 2 760 salariés 15 %
<b>Activités de soutien</b>	66 établissements, 427 salariés 2 %

\* activités de sciage, tranchage, merrains, démoulage, panneaux, emballage, rabotage, usinage et collage  
Sources : Insee - Clap 2014, DRAAF, FiBois

## La filière forêt-bois très présente en Bourgogne-Franche-Comté et en Nouvelle-Aquitaine



### Près d'un milliard de richesse dégagée

En Bourgogne-Franche-Comté, la filière forêt-bois emploie 23 500 personnes début 2015 ; plus de quatre sur cinq sont salariées (19 200 salariés). Elle regroupe ainsi 2,2 % de l'emploi salarié régional ; c'est un peu plus que la filière viti-vinicole (1,9 %). La Bourgogne-Franche-Comté est, devant la Nouvelle-Aquitaine, la région de métropole où le poids de cette filière dans l'économie régionale, en matière d'emplois, est le plus fort. Ces dernières années, la filière a souffert d'une situation économique défavorable. Entre 2011 et 2015, le nombre d'emplois dans les établissements pérennes de la filière forêt-bois (définitions) diminue de 6 % en Bourgogne-Franche-Comté, une baisse cependant moins forte que dans l'ensemble des secteurs économiques non tertiaires (définitions) où les réductions d'effectifs atteignent 7,4 %. Cette baisse résulte des effets conjugués de la crise économique, de l'évolution des comportements d'achat de mobilier et de la concurrence internationale. Les établissements de la filière ont produit une richesse de près d'un milliard d'euros en 2014, soit 2,2 % de celle produite par l'économie régionale (définitions).

### Des petits établissements et une majorité d'ouvriers

La filière forêt-bois rassemble 4 630 établissements, principalement de petite taille. Six sur dix sont des entreprises sans salarié. Celles-ci sont nombreuses dans la sylviculture et l'exploitation forestière ainsi que dans la construction et l'artisanat en bois. Quelques grands établissements emploient toutefois un grand nombre de salariés. Leur activité est tournée vers l'industrie du

papier et du carton, le sciage et travail du bois et la fabrication de meubles. Les 20 plus importants pèsent lourd dans l'économie de la filière puisqu'ils concentrent 20 % de ses emplois. Les salariés de la filière sont relativement peu qualifiés : 68 % sont des ouvriers et 20 % exercent une profession intermédiaire ou sont cadres contre respectivement 64 % et 26 % dans l'économie non tertiaire régionale. Cette moindre qualification induit un salaire mensuel net moyen plus faible : en 2014, il est de 1 850 € dans la filière, soit près de 200 euros de moins que dans l'ensemble des activités non tertiaires. Les salariés sont pour la plupart des hommes et en moyenne plus jeunes.

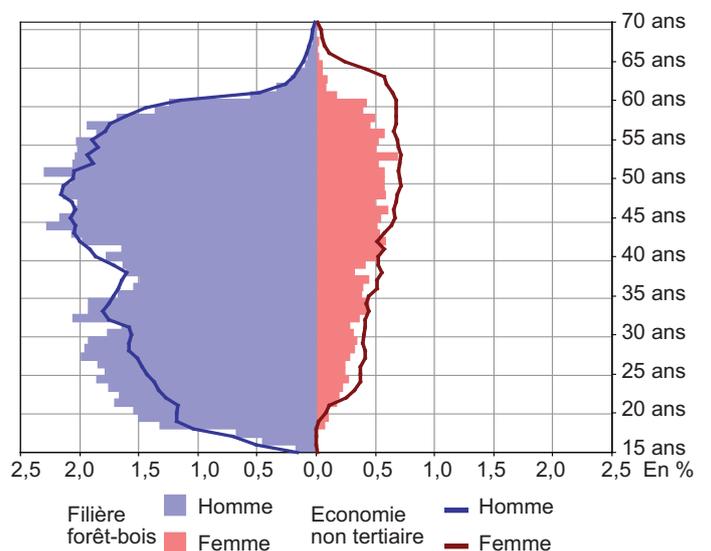
Si la forêt et le matériau bois bénéficient d'une image favorable auprès du grand public, il n'en est pas de même pour la filière forêt-bois et ses métiers, particulièrement ceux liés à l'exploitation forestière souvent perçus comme rudes et peu rémunérateurs. Certains pans d'activités sont ainsi confrontés à des difficultés d'attractivité et de recrutement alors que de nouveaux métiers nécessitant des qualifications pointues ont émergé dans cette filière en mutation.

### Une filière fortement implantée en milieu rural

Historiquement, les entreprises de transformation du bois étaient installées au plus près de la ressource. Avec le développement des transports et des échanges, la présence à l'échelle locale d'activités logiquement liées n'est plus aussi nécessaire. Dans un contexte où les produits du bois, notamment les plus standards, sont directement exposés à la concurrence internationale, les entreprises sont, pour certaines d'entre elles, conduites à délocaliser une partie de leur activité, exportant des produits semi-finis pour achever leur transformation dans des pays où les coûts de main-d'œuvre sont moins élevés. Néanmoins, la grande majorité des établissements de la filière sont implantés en milieu rural. C'est notamment le cas des entreprises sylvicoles et d'exploitation forestière. Leurs activités sont localisées au plus près des grands massifs forestiers du Jura et du Morvan, du plateau nivernais, en Haute-Saône et dans le pays châtillonnais.

Ces massifs présentent des caractéristiques assez différentes, fournissant des essences et des bois de qualités variées. Du dou-

### Davantage d'hommes et de jeunes dans la filière forêt-bois



Source : Insee - DADS 2014

glas du Morvan aux sapins et épicéas du Jura, des chênes de la Nièvre et de Haute-Saône aux hêtres du châtilonnais, chaque essence a des caractéristiques propres de transformation et de mise en marché. Ce panel d'essences et de terroirs a généré des savoir-faire spécifiques de l'amont à l'aval, qui font de la Bourgogne-Franche-Comté une région importante pour la production de bois, des produits les plus normés au plus haut de gamme. Les activités de seconde transformation sont plus proches des pôles urbains régionaux, au plus près des grands axes de communication et des centres de consommation que sont Paris, Lyon, l'Alsace, l'Allemagne ou la Suisse. Ainsi, l'activité économique liée au bois n'est pas répartie de façon homogène sur le territoire régional et son impact dans l'économie locale est inégal : plus de 10 % des salariés dans la zone d'emploi de Châtillon travaillent dans la filière. Celle-ci est également très présente dans les zones d'emploi de Vesoul, Saint-Claude et dans celles de Pontarlier et Morteau qui bénéficient des échanges économiques avec la Suisse.

### De nombreux établissements sans salarié pour l'exploitation de la forêt

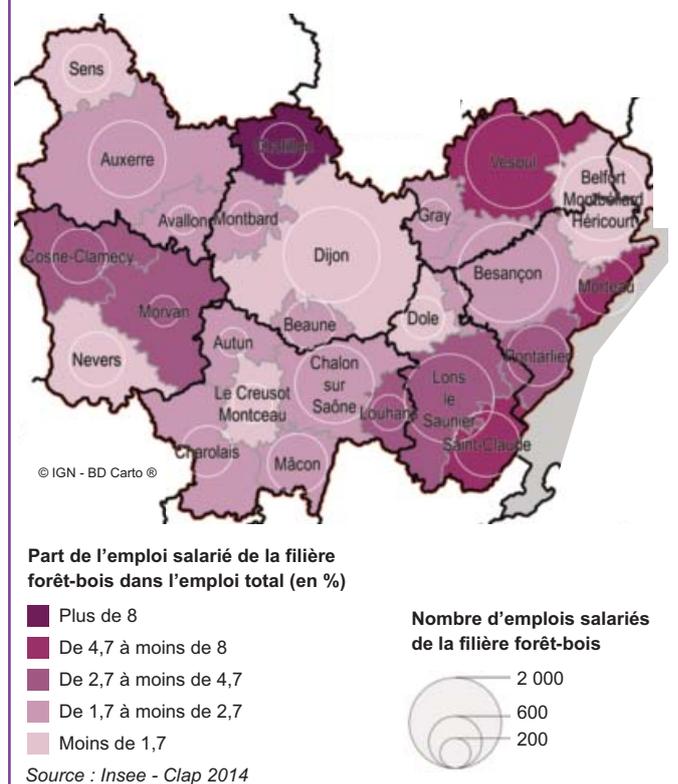
La sylviculture et l'exploitation forestière comptent 2 380 salariés, soit 12 % des effectifs de la filière et regroupent le plus grand nombre d'établissements. Huit sur dix n'ont aucun salarié. Fortement implantés en milieu rural, ces établissements favorisent le dynamisme économique des territoires. Leurs activités nécessitent des investissements en équipement importants. Elles sont de plus soumises aux aléas climatiques et aux fluctuations des marchés du bois.

L'Office national des forêts, qui assure la gestion de la quasi-intégralité de la forêt publique, emploie près de la moitié des effectifs salariés de ce segment. En effet, 40 % de la surface boisée régionale relève du domaine public, c'est beaucoup plus qu'au niveau national (26 %). Dans les entreprises privées, le personnel est plutôt jeune. Certaines activités, notamment les travaux forestiers (bûcheronnage, débardage...), peinent à recruter et à garder leur personnel en raison de conditions de travail parfois difficiles.

### Sciage et travail du bois : le plus gros employeur de la filière

Les entreprises de sciage et travail du bois et celles de la construction bois concentrent à elles seules près de la moitié des effectifs salariés de la filière. Le sciage et le travail du bois, composé d'un grand nombre de scieries, constitue le premier segment employeur de la région : un salarié de la filière sur quatre y travaille alors que ce segment ne regroupe que 10 % des établissements. Particulièrement tourné vers le marché mondial, il obtient 30 % de son chiffre d'affaires à l'exportation. Les scieries implantées dans la région réalisent 16 % de la production française de sciages (pour 13 % des volumes récoltés) et 23 % de la production française de sciages de feuillus. Au cours des dernières années, elles ont effectué d'importants investissements nécessaires à leur modernisation et à leur développement. Ce segment rassemble également des activités liées à la seconde transformation, comme la fabrication de parquets ou d'emballages (caisses, palettes). Il englobe aussi les tonnellerie où travaillent 400 personnes. Dans la région, grâce à une ressource en chêne de grande qualité et à un savoir-faire mondialement reconnu, la fabrication de tonneaux est une activité en

### Dans la zone d'emploi de Châtillon, 10 % des salariés travaillent dans la filière forêt-bois



développement, à forte rentabilité et orientée massivement vers l'export : 80 % du chiffre d'affaires de la tonnellerie est réalisé à l'export. L'ensemble des activités de sciage et travail du bois produisent 27 % de la richesse dégagée par la filière forêt-bois de la région, c'est ainsi le premier segment créateur de richesse.

### La construction bois : des perspectives favorables

Avec 4 350 salariés, le segment de la construction bois est le second employeur de la filière. Il est aussi le deuxième pour la richesse dégagée, produisant un quart de la valeur ajoutée de la filière. Il regroupe la construction de maisons en bois, les travaux de charpente, de menuiserie en bois et de revêtements. Il inclut également des bureaux d'études spécialisés dans la construction en bois. Les entreprises sont situées à proximité des territoires à l'économie et à la démographie dynamiques et sur la bande frontalière avec la Suisse. La main-d'œuvre, plutôt jeune, composée d'une grande majorité d'ouvriers qualifiés travaille à la production et à la pose. La construction bois est une activité d'avenir du fait de l'évolution des politiques et des attentes des consommateurs en faveur du développement durable. Matériau renouvelable, le bois est de plus en plus utilisé dans la construction. Il permet également de préfabriquer des modules en usine, garantissant des chantiers plus propres (chantiers secs) et aux délais d'exécution raccourcis. Avec 18 % des maisons individuelles et 11 % des logements collectifs construits en bois en 2016, la Bourgogne-Franche-Comté est la région de France métropolitaine où cette part est la plus forte. Ces dernières années, ce segment n'a pas exprimé pleinement son potentiel de croissance en raison de la crise économique qui a particulièrement touché le secteur de la construction. Les effectifs de la construction bois se sont réduits de 9 % dans les établissements pérennes entre 2011 et 2015.

## Plus de difficultés dans la fabrication de meubles

Comptant près de 3 500 salariés, la fabrication de meubles (meubles de bureau, de cuisine et d'autres meubles) est en difficulté depuis plusieurs années. Touchée par la crise économique, l'évolution des modes de consommation avec un déclin du bois massif et soumise à une forte concurrence, elle enregistre une baisse de ses effectifs de 16 % entre 2011 et 2015 dans les établissements pérennes. Ce segment est d'autant plus fragilisé qu'il nécessite une main-d'œuvre nombreuse, dont les coûts représentent plus de 90 % de la valeur ajoutée des produits finaux. Pour résister aux difficultés, certaines structures se sont réorientées vers l'agencement : elles favorisent le développement d'un marché local par l'installation de meubles sur mesure. La fabrication de meubles s'organise autour d'établissements dont la plupart sont de petite taille ; seuls cinq dépassent les 100 salariés. C'est aussi l'activité la plus féminisée de la filière : 24 % des salariés sont des femmes exerçant des métiers d'assemblage et de précision.

## L'industrie du papier et du carton : de gros employeurs dépendant de groupes étrangers

Les activités présentes en Bourgogne-Franche-Comté dans l'industrie du papier et du carton sont très spécifiques. Elles se concentrent principalement dans la fabrication de cartonnages ou d'emballages, de carton ondulé, de papier ou de carton alors que la fabrication de pâte à papier y est absente. Les établissements sont pour la plupart implantés dans les grandes agglomérations, près des cours d'eau et des infrastructures routières ou ferroviaires. Ce sont de gros employeurs : ils rassemblent 14 % des salariés de la filière alors qu'ils regroupent à peine 2 % des établissements. Leur activité nécessitant de lourds investissements, ils sont contrôlés pour la plupart par des groupes nationaux et internationaux. Plus de la moitié des salariés de cette industrie appartiennent à un groupe dont le centre de décision se situe hors de France. Ce segment produit 18 % de la richesse dégagée par la filière.

L'industrie du papier et du carton est confrontée au vieillissement de son personnel : un tiers des salariés ont 50 ans ou plus. Le renouvellement du personnel et la formation d'opérateurs très qualifiés constituent ainsi un enjeu fort dans ce segment très concurrentiel et en constante évolution.

### Les dix plus grands établissements de la filière forêt-bois régionale

Nom	Commune (Département)	Activité principale exercée	Effectifs salariés au 31/12/2014
Office national des forêts	Dijon, Besançon et autres	Sylviculture exploitation forestière	Plus de 1 000 salariés
Parisot	Saint-Loup-sur-Semouse (70)	Fabrication de meubles	De 500 à 999 salariés
Papeteries de Dijon	Longvic (21)	Industrie du papier et du carton	De 200 à 499 salariés
Emballages Laurent SAS	Chalon-sur-Saône (71)	Industrie du papier et du carton	De 200 à 499 salariés
Compagnie française du panneau	Saint-Loup-sur-Semouse (70)	Sciage et travail du bois	De 200 à 499 salariés
Lebhar	Gron (89)	Industrie du papier et du carton	De 100 à 199 salariés
MM Packaging France	Monéteau (89)	Industrie du papier et du carton	De 100 à 199 salariés
Simire	Mâcon (71)	Fabrication de meubles	De 100 à 199 salariés
Bois et sciages de Sougy	Sougy-sur-Loire (58)	Sciage et travail du bois	De 100 à 199 salariés
Saica Pack France	Vignoles (21)	Industrie du papier et du carton	De 100 à 199 salariés

Source : Insee - Clap 2014, Expertise FiBois Bourgogne-Franche-Comté

### Pour en savoir plus

- Activité des exploitations forestières et des scieries en 2015, Agreste Bourgogne- Franche-Comté n° 13 - Janvier 2017.
- Enquête nationale de la construction bois, Observatoire économique - Interprofession nationale de la filière forêt bois - Activité 2016.